



DRFIP
DU
RPHONE

BULLETIN DE PAYE

N° ORDRE

A 80124

TEMPS DE TRAVAIL

+ DE 120 H

TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYE DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE GESTIONNAIRE INDICÉ CI-DESSOUS, RAPPElez VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

TOTAL DU-PERCU: 18,11 € 20,29 € -2,18

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE	€ 3067,37	TOTAUX DU MOIS	€ 1852,74	€ 458,80	€ 1281,67
1 89 06 38 151 056 64	COÛT TOTAL EMPLOYEUR	NET À PAYER	1 393,94 €		TOTAL CHARGES PATRONALES

BASE SS DE L' ANNÉE	BASE SS DU MOIS
€	€ 1 355,06
MONTANT IMPOSABLE DE L' ANNÉE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 4 352,83	€ 1 473,85

COÛT TOTAL EMPLOYEUR

NET À PAYER

1 393,94 €

TOTAL CHARGES PATRONALES

MR GRAND SYLVATN

LE DOMAIN SAINT GEORGES
8 ALL DES ARCHES
38450 ST GEORGES DE COMMIES

060

BRUNNEN

MIS EN PAIEMENT LE

VIDÉ AU COMPTE N°

VIRE AU COMPTE N°
FR76 1382 5002 0004 5805 7158 486
CERFA FR 382

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

DECLAREZ VOS REVENUS EN LIGNE
DES LE 10 AVRIL SUR IMPOTS.GOUV.FR

DANS VOTRE INTÉRÊT. CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE